

La confrérie des mange tripes d'Alès

l L'instant BD

Estrassinnet
de Sylvain Pongi

Page 2

l Histoire, toponymie

Anecdotes et biographies
d'Alès

Page 4

l Les blasons

L'héraldique Cévenole
Le bureau d'Alès

Page 6

l Petite histoire

Plaidoyer
pour une chauve-souris

Page 14

LE SOMMAIRE

de la semaine



SOMMAIRE N° 2326

- 2 - La sélection livres du moment - Estrassinnet
- 4 - Histoire, toponymie, anecdotes & biographies d'Alais
- 6 - L'héraldique Cévenole (5^{ème} partie): Le bureau d'Alès
- 9 - La confrérie des mange tripes d'Alès
- 14 - Plaidoyer pour une chauve-souris

Photo couverture :

À l'intérieur de la cathédrale d'Alès, lors du grand Chapitre des 25 ans de la confrérie, en 2024.

Crédits photo : Confrérie des mange tripes d'Alès

Annonces légales et actualités en pages centrales



Fondateur : Lucien André
Successeur : Michel Vincent
Directrice de la publication :
Laurence Leyris-Béraud

Cévennes Magazine
RCS Nîmes 398 045 930
Siège social : 31, che. de la Plaine de Larnac
30560 Saint-Hilaire de Brethmas

Téléphone : 04 66 56 69 56
E-Mail : cevennesmagazine@gmail.com
Site : www.cevennesmagazine.fr
Facebook : Cévennes Magazine
Instagram : cevennes_magazine

Impression : IMP'ACT imprimerie
Tel. : 04 67 02 99 89 - ZAE Les Hautes
Garrigues - 60 Chemin de Cambounet
34380 Saint-Martin-de-Londres
Imprimé sur papier blanchi sans chlore, issu de forêts
gérées durablement, avec des encres végétales.



N° CPPAP 0626 K 80730
ISSN 0180-6181
Reproduction des textes et photos interdite
(loi mars 1957)
Dépôt légal : jour de parution

ABONNEZ-VOUS !

52 NUMÉROS =
45 € TTC

AU LIEU DE 83 €



N° 94

par Bernard de Fréminville

de Bul à Cab

Bulletin mensuel agricole (1884)

Journal. Société d'agriculture de l'arrondissement d'Alais, ou *Bulletin mensuel de la Société d'agriculture et Syndicat agricole de l'arrondissement d'Alais*, ou *Bulletin mensuel de la Société d'agriculture, d'horticulture et Syndicat agricole de l'arrondissement d'Alais*. ISSN 2123-0013. Siège du journal à Alais. Période de parution: 1899-1907. Format: 25 cm. Fait partie des journaux publiés par la Société d'agriculture de l'arrondissement d'Alais. Suite de: L'Agriculteur des Cévennes. Devient: L'Agriculteur des Cévennes (Alais).

Bulletin mensuel de la Société d'agriculture (1907-1921)

Journal. Édité par la Société d'agriculture, d'horticulture et le Syndicat agricole de l'arrondissement d'Alais. Publié d'avril 1899 à mai 1907. Siège du bulletin à Alais. Format: 25 cm. Succède à: L'Agriculteur cévenol: Journal des intérêts agricoles, puis à L'Agriculteur des Cévennes. Il devient: L'Agriculteur des Cévennes, Organe de la Société d'agriculture et du Syndicat agricole de l'arrondissement d'Alais. Publié de juin 1907 à décembre 1921. Devenu par fusion: Le Gard agricole, Bulletin de la Société centrale d'agriculture du Gard en janvier 1922.

Bulletin séricicole français (1876-1913)

Journal. Sous-titré *Journal hebdomadaire* paraissant le mardi. Le plus complet et le meilleur marché de tous les journaux séricoles (sic). Organe indépendant de l'agriculture et de l'industrie sérigène (sic). Paraissant le lundi puis le mardi. Publié du 4 décembre 1876 au 26 mai 1913. Siège du bulletin à Alais. Format: 33 x 25 cm. Directeur-fondateur: A. Laurent de l'Arbousset.

Bulletin trimestriel de la Chambre de commerce d'Alais (1912-1952)

Journal. Sous-titré *Séances de la Chambre*: bulletin trimestriel de l'Union commerciale et industrielle d'Alais. Publié de janvier 1912 à 1952. Siège du bulletin à Alais. Format: 24 cm. Devenu Bulletin annuel de la Chambre de commerce d'Alès en 1953.

Burat ou Buratte (vers 1800)

Tissu ancien porté à Alais. Étoffe de soie assez grossière,

faites à partir des cocons après qu'on en ait retiré la soie la plus fine. Les foires d'Alais en regorgeaient en janvier et en août, les facturiers de Nîmes y venaient s'approvisionner pour les vêtements destinés aux paysans ou aux religieux.

Une espèce spéciale était dite buratte d'Auvergne.

Bure

Tissu ancien porté à Alais. Étoffe grossière de laine brune, lourde, rêche et robuste. Servait à confectionner des vêtements de travail (capote, manteau, froc, etc.), employée surtout pour les vêtements des ordres religieux.

Bureaux de placement (1858)

Dans la mesure où le bureau de placement pourrait être un lieu privilégié pour des échanges douteux, un règlement municipal d'Alais précise le 22 janvier 1858: Il est défendu aux gérants de bureaux de placement d'envoyer des mineurs dans des maisons ou chez des individus mal famés, et généralement de se prêter à toute manœuvre contraire aux bonnes mœurs.

Il leur est également interdit de détourner ou de faire détourner les commis, ouvriers, garçons, domestiques et autres personnes à gages de chez leurs maîtres ou patrons pour les placer ailleurs.

Buste en sucre (1875)

Lu dans *l'Avenir d'Alais* du 30 mars. Grâce à l'intervention de la police et à l'habileté de ses agents, l'ordre public, sérieusement menacé, a été sauvé encore une fois à Alais. Voici le fait: Les marchands de jouets qui, tous les ans, à l'époque des Rameaux, promènent les rues de la ville avec un jeu de loto et les rameaux traditionnels ornés de guirlandes et de rameaux suspendus, avaient eu la... comment dirons-nous?... la naïveté d'acheter des rameaux surmontés du buste de la République... en sucre! La bonne foi des marchands avait peut-être été surprise, mais le fait n'en était pas moins grave, on en conviendra.

Comment, sous le gouvernement de la République, dans un département administré par le préfet républicain Guigues, ayant sous ses ordres, dans l'arrondissement d'Alais, un sous-préfet non moins républicain, et pour

ainsi dire sous les yeux d'un maire républicain, on se permet de promener au grand jour, sur des rameaux, le buste de la République... en sucre! Il y avait là, on en conviendra, un sérieux danger.

Déjà des rassemblements nombreux, composés d'enfants, se formaient autour des bustes séditieux. Il fallait aviser. La police tint conseil, et elle décida bravement qu'elle agirait avec énergie et qu'elle maintiendrait l'ordre à tout prix. Comment s'y prit-elle? Nous l'ignorons; mais grâce à ses savantes manœuvres, en un clin d'œil les marchands de jouets étaient débarrassés des bustes séditieux. Encore une fois, l'ordre était rétabli; la société était sauvée!

Buzy (1914)

Village de la Meuse où se sont déroulés de violents combats le 25 août 1914. Douze Alaisiens y ont perdu la vie en un seul jour, ils étaient relativement âgés car incorporés dans le 240^{ème} Régiment d'Infanterie, en principe une réserve ne venant qu'en appui.

- Alteirac Paul Joseph, à l'âge de 26 ans.
- André Jean Pierre à l'âge de 29 ans.
- Aymes Léopold à l'âge de 28 ans.
- Boyer Émile Louis à l'âge de 22 ans.
- Nougaret Fernand à l'âge de 29 ans.
- Pialet Adolphe Louis à l'âge de 28 ans.
- Reverger Émilien Louis à l'âge de 28 ans.
- Séré Gaston Jean à l'âge de 27 ans.
- Soustelle Arthur Prosper à l'âge de 29 ans.
- Terme Jean Baptiste Augustin à l'âge de 30 ans.
- Teyssie Jules Jean à l'âge de 31 ans.
- Trial Fernand à l'âge de 28 ans.

- C -

C - Prénoms anciens d'Alais

Pour les filles: Cébile (1477), Cénère (1533), Ceziane (1407), Cialette (1520), Cibile (1482), Cibille (1503), Clarette (1513), Clermonde (1474).

Pour les garçons: Caprary (1602), Cephas (1624), Cirice (1530), Ciston (1613), Crepary (1586).

C - Prénoms recommandés (1860)

En 1860, Monseigneur Foulquier, évêque de Mende, est soucieux du renouveau du catholicisme dans les diocèses du Gard. Il publie une Ordonnance liturgique qui dresse notamment une liste des prénoms recommandés aux fidèles.

Pour les filles: Camille, Candide, Catherine, Cécile, Célestine, Céline, Césarie, Charité, Charlotte, Chrétienne, Christine, Claire, Clémence, Clotilde, Colette, Colombe, Constance, Cornélie, Cyrille.

Pour les garçons: Calixte, Camille, Candide, Casimir, Casien, Célestin, Celse, Césaire, Charles, Christophe, Clair, Claude, Clément, Colomb, Columban, Côme, Constantin, Cyprien, Cyr, Cyrille.

Cabal (Moyen Âge)

Impôt levé sur le capital investi dans le commerce ou l'industrie. Dans les compoix cet élément est indiqué pour chaque contribuable, en plus de ses propriétés foncières. Une sorte d'impôt sur la fortune. En 1449, le plus fort contribuable d'Alais s'appelle Étienne Capdur, négociant en drap, il possède 9 maisons et 15 terres.

CABANE Claude (1723)

Avocat, premier consul d'Alais en 1723.

CABANE (1769)

Sieur de Camont, syndic du diocèse, premier consul d'Alais en 1769.

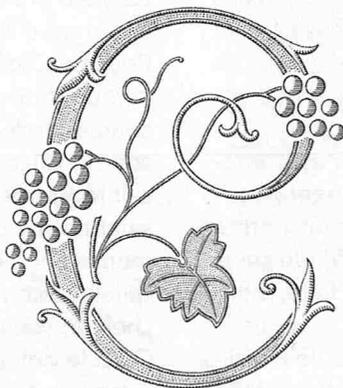
CABANE Édouard Marcel (1896-1916)

Soldat de 1914-1918. Né le 15 décembre 1896 à Saint-Christol (Gard), soldat de deuxième classe au 134^{ème} Régiment d'Infanterie, tué à l'ennemi le 4 août 1916 à Fleury-devant-Douaumont (Meuse) à l'âge de 19 ans. Médaille militaire, Croix de guerre étoile de bronze. Citation: Soldat dévoué et courageux, mort pour la France à Fleury devant Douaumont en faisant vaillamment son devoir. Inhumé à la Nécropole Nationale de Douaumont, tombe 3340.

Figure sur le monument aux morts et sur le Livre d'Or d'Alais, ainsi que sur la plaque commémorative de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste.

Cabanel (impasse)

Rive droite du Gardon, quartier de Brésis, en partant du chemin du Bas-Brésis. Se divise en Y suivant deux branches. Son nom provient d'un propriétaire local.



CABANEL Étienne (1794)

Propriétaire à Alais, il y achète en bien national aux enfants de M. Guiraudet, émigré, le 23 germinal an II (12 avril), terre, vigne, olivette et pré 4 salmées, pour 7 500 livres.

Il déclare avoir agi pour le compte de Soustelle Jean, président du tribunal d'Alais qui ne pouvait pas ouvertement acheter des biens nationaux.

CABANIS Antoine (1794)

Facturier à Alais, il y achète en bien national en floréal an II (mai 1794), le moulin de Berthole et ses dépendances, pour 50 000 livres. En fait il agit pour le compte de Pavant Étienne fils aîné, Goirand Jean et Goirand Pierre père et fils, Jumas Claude, Pélissier Guillaume et Monteil Louis, tous d'Alais. Il achète aussi d'anciens biens religieux, une église, un cimetière, la maison curiale qui va avec.

À suivre...

"Extraits du Dictionnaire encyclopédique d'Alais, en 3 tomes, par Bernard de Fréminville, Éditions Peletine."

- L'HÉRALDIQUE CÉVENOLE -

5^{ème} partie (suite)

Jean-Claude MOLINIER
Héraldiste depuis 1986

Après quatre articles consacrés à la présentation succincte des règles héraldiques et au périmètre de l'étude, nous entrons dans le vif du sujet avec la présentation des blasons, bureau d'enregistrement par bureau d'enregistrement, dans l'ordre alphabétique. (C.M = Cévennes Magazine).

CHAPITRE 5: LE BUREAU D'ALÈS

Quatre précisions importantes avant de commencer :

- Concernant la présentation des blasons existants je précise que les dessins exécutés vous montrent comment transcrire par l'image le blasonnement effectué par l'héraldiste créateur ; il ne s'agit pas d'imposer ma manière de dessiner, mais simplement d'appliquer les règles.

- D'autre part, ces dernières étant ce qu'elles sont, je ne vais pas suivre le mouvement de modification des blasons parfois rencontrés de manière frénétique. Je vais m'appliquer à respecter le fait que des armoiries ne peuvent être modifiées au cours du temps qu'avec des circonstances particulières. Cela va donner pour certaines communes des résultats différents de ce qu'elles portent actuellement. Je m'attache aux règles héraldiques, pas aux décisions municipales émanant de personnes qui ignorent profondément ce qu'elles sont.

- Toutes les communes ou les personnes qui sont intéressées pour récupérer ces blasons correctement dessinés peuvent me contacter et je leur transmettrai librement, sans aucuns frais (armorialjc@sfr.fr). Je peux aussi échanger et discuter sur la présentation faite, n'hésitez pas.

- Le nom des communes est surligné d'une couleur indiquant son statut héraldique :

Sans rien = Blason non modifiable,

en jaune = Modifiable,

en orange = Source incorrecte,

en rouge = Faux ou Interdit,

en bleu = Pas de blason.

LA CADIÈRE-ET-CAMBO

La commune nouvelle, fusion des anciennes communes de La Cadière et de Combo en 1969.

En application des règles héraldiques, il est possible de s'en tenir aux existants en les organisant :



La Cadière est créé par Charles d'HOZIER, héraldiste général du roi lors de l'élaboration de l'Armorial Général de France en juin 1700, N° 209 : « D'azur, à une Notre Dame d'argent, assise sur une chaise à dossier d'or. »

Cambo l'est par le même héraldiste en juin 1700, N° 209 : « D'argent, à trois chevrons de gueules. »

Ayant chacune leurs propres armoiries, la règle impose de partager l'écu équitablement pour chacun d'eux, de la manière la plus logique possible. La chaise à dossier et les chevrons étant verticaux, la fusion se fait suivant le parti : « Pennon parti : Au 1 parti d'azur, à une Notre Dame d'argent, assise sur une chaise à dossier d'or ; au 2 d'argent, à trois chevrons de gueules. »

Pour La Cadière, d'Hozier nous emmène sur un terrain aujourd'hui pacifié, mais qui a l'époque, était encore source de douleurs. Pour comprendre le mystère du blason du village, car il faut bien se demander pourquoi la sainte Vierge est représentée alors que c'est Michel le saint patron de la paroisse, il faut revenir sur des événements qui n'ont plus rien à voir avec la religion quelle qu'elle soit. Le 30 septembre 1567, jour de la saint Michel, un soulèvement des religionnaires éclate à Nîmes. C'est le point de départ de nouveaux massacres qui dureront jusqu'à la paix de Longjumeau en mars 1568. À Nîmes, siège épiscopal, plus d'une centaine de catholiques sont égorgés par des huguenots sur la place de la cathédrale et jetés dans le puits ; il s'en est fallu de peu pour que l'évêque lui-même ne subisse le même sort. Il est clair dans ces conditions que les représentations de saint Michel dans le diocèse de Nîmes et celui d'Alès, créé à partir de lui fin du XVII^e s, sont très mal venues. Mais alors pourquoi la sainte Vierge ? Depuis le roi Louis XIII en 1638 elle est la reine céleste de la France. Il est intéressant de constater que dans l'église de La Cadière se trouve une statue de la sainte foulant un serpent à ses pieds, iconographie normalement acquise par saint Michel. Le village s'est rapidement converti à la religion

protestante. En 1611 l'évêque de Nîmes dans sa tournée des paroisses constate que La Cadière n'a plus de catholique ; en 1675 l'évêque en dénombre 7 ou 8. Suivant ces informations le choix de la sainte Vierge marque le renouveau catholique, et il faut bien le dire, la marque de la suprématie catholique sur les protestants (C'est ainsi que l'on raisonnait à l'époque, aujourd'hui cela n'a plus aucun sens). Les couleurs azur et argent sont celles de la sainte. L'or, couleur du soleil, exprime la foi sous toutes ses formes.

Pour Cambo, d'Hozier a repris les couleurs d'une partie des armes des Ginestous branche des Beaucels. Le chevron a le sens de la protection ; en le multipliant on suggère l'idée que la protection vient d'un lieu plus puissant. Les Ginestous étaient installés au château des Beaucels.



En résumé on obtient les explications suivantes : La Cadière (Chaise à dossier) a retrouvé la foi (Or) grâce à la sainte Vierge (Sainte assise sur la chaise). Cambo est protégé (Chevron) par les Ginestous (Argent et gueules).

Blason modifiable si la fusion des deux anciennes armoiries découlant des règles héraldiques n'est pas considérée ; des ornements peuvent être ajoutés comme me l'a demandé St-Jean-de-Ceyrargues. (Cf. C.M N° 2242).



LANUÉJOLS

Créé par Jean-Claude MOLLINIER, héraldiste amateur et adopté par la municipalité en décembre 2002 : « D'azur, au mont de sinople, chargé d'une cardoule d'or, et accompagné en chef d'un gril mis en pal, accosté de deux têtes de mouton affrontées, le tout d'argent. »



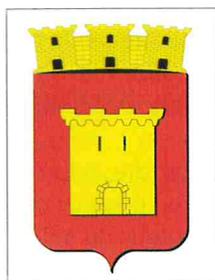
L'ensemble du blason est le rappel de celui de Béranger de Caladon qui était seigneur de Lanuéjols et de Lespinassière. Le blason de cette famille était « d'azur, à une aigle éployée d'argent, membrée et onglée d'or, accompagnée en pointe de deux chiens bassets affrontés de même sur une motte de sinople ». La reprise intégrale du blason de famille étant interdite pour les municipalités, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments.

L'aigle est remplacée par le gril qui est le symbole du martyr de Laurent. Il est le saint patron de Lanuéjols. Les deux bassets sont remplacés par les têtes de mouton qui représentent l'élevage dominant, les brebis fournissant du lait pour les caves de Roquefort.

La cardoule, ou le chardon baromètre, est l'un des symboles les plus expressifs du Causse. Elle signale que Lanuéjols ne se situe pas dans les Cévennes mais sur le Causse Noir.

Les ornements sont deux branches de sapin de sinople,

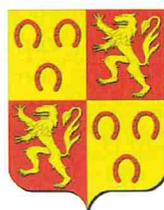
fruitées d'or, mises en sautoir par la pointe et liées d'argent pour symboliser les forêts environnantes. Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable. La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications. Blason non modifiable déjà présenté dans Cévennes Magazine N° 2112-2113.



LASALLE

Créé par Charles d'HOZIER, héraldiste généalogiste du roi lors de l'élaboration de l'Armorial Général de France en juin 1700, N° 278 : « De gueules, à un château d'or. »

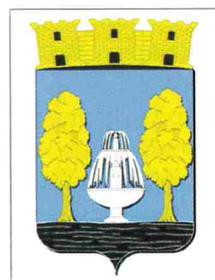
D'Hozier choisit les armoiries d'un de ses seigneurs, les du Caylar de Saint-Bonnet. La reprise intégrale



des armes de famille étant interdite pour les municipalités, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments. D'Hozier décide de remplacer le lion par le château qui traduit le nom de la commune.

En résumé on obtient les explications suivantes : Lasalle (Château) est un village des du Caylar de Saint-Bonnet (Gueules et or).

Blason non modifiable ; des ornements peuvent être ajoutés comme me l'a demandé St-Jean-de-Ceyrargues. (Cf. C.M N° 2242).



LES PLANTIERS

Créé par Charles d'HOZIER, héraldiste généalogiste du roi lors de l'élaboration de l'Armorial Général de France en août 1700, N° 300 : « D'azur, à une fontaine d'argent, accostée de deux arbres d'or, sur une terrasse de sable. »

Le blason a été attribué à St-Marcel-de-Fontfouillouse, l'ancien chef-lieu des Plantiers. D'Hozier a réalisé des armes imagées avec un message religieux.

L'azur, couleur des Cieux, exprime la fidélité à Dieu. Le sable, couleur des profondeurs, représente les choses passées ou anciennes ; L'or, couleur du soleil, symbolise la foi sous toutes ses formes ; l'argent, couleur de la lune, représente la pureté sous toutes ses formes.

En résumé on obtient les explications suivantes : Les Plantiers, alias Saint-Marcel-de-Fontfouillouse (Qui signifie La source dans les arbres), est un village ancien (Sable) qui est fidèle à Dieu (Azur).

Blason modifiable étant donné le changement de nom du lieu ; des ornements peuvent être ajoutés comme me l'a demandé St-Jean-de-Ceyrargues. (Cf. C.M N° 2242).

L'ESTRÉCHURE

Créé par Charles d'HOZIER, héraldiste généalogiste du



roi lors de l'élaboration de l'Armorial Général de France en août 1700, N° 216: « D'azur, à un saint Martin à cheval d'or. »

Le blason a été attribué à St-Martin-de-Corconnac, l'ancien chef-lieu de L'Estréchure. D'Hozier a simplement représenté le saint patron de la paroisse. L'absence du mendiant s'explique par le fait

qu'il n'y avait plus de catholique à cet endroit lors de la création du blason; il y avait quelques offices célébrés par le curé de Saumane.

Les couleurs utilisées doivent se comprendre selon la symbolique de l'époque du blason: L'azur, couleur des Cieux, exprime la fidélité à Dieu. L'or, couleur du soleil, symbolise la foi sous toutes ses formes.

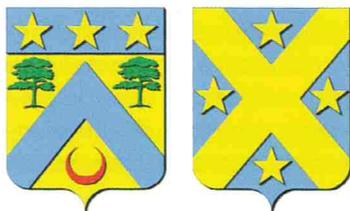
En résumé on obtient les explications suivantes: L'Estréchure, alias Saint-Martin-de-Corconnac (Saint Martin à cheval), exprime sa foi (Or) dans sa fidélité à Dieu (Azur). Blason modifiable étant donné le changement de nom du lieu; des ornements peuvent être ajoutés comme me l'a demandé St-Jean-de-Ceyrargues. (Cf. C.M N° 2242).



LE VIGAN

Créé par la municipalité en 1874, suite à la fusion avec La Paroisse-du-Vigan le 6 juillet 1860: « D'azur, à deux V entrelacés, pour signifier Vive le Vigan, accompagné en chef de trois étoiles et en pointe d'un croissant, le tout d'argent. »

Le blason fusionne les anciennes armes du Vigan avec celle de La Paroisse-du-Vigan qui était un village autonome jusqu'au 6 juillet 1860: On retrouve



ainsi l'azur commun aux deux anciennes communautés.

Les V entrelacés appartenaient au blason du Vigan seul; il s'agit d'un jeu de mots inventé par Jacques Beaudeau lorsqu'il réalisa l'Armorial des États Généraux de 1686: Vive Le Vigan!

Les étoiles proviennent des armes de La Paroisse-du-Vigan, inventées par Charles d'Hozier lorsqu'il réalisa l'Armorial Général de France entre 1696 et 1710, à cette exception près qu'elles étaient d'or, ce qui ne manquera pas de susciter une confusion. Les étoiles et le croissant sont aussi le rappel des armes de l'illustre famille d'Assas, seigneur du Vigan, là aussi ces meubles sont d'or et de gueules et non pas d'argent.

Les ornements ont été définis au XIX^e s; ce sont deux palmes de sinople, mises en sautoir par la

pointe et liées d'argent. Il s'agit des ornements traditionnels des communes. Blason non modifiable présenté au complet dans Cévennes magazine N° 2268.



LOGRIAN-FLORIAN

Créé par la municipalité dans les années 1980 et rendu héraldique par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur en décembre 2022: « D'or, à une aigle de sable, languée et onglée de gueules; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or. »



Lors de la création du blason dans les années 1980, il a été décidé d'honorer la famille de Claris et plus particulièrement le dernier possesseur du château, Jean Pierre de Claris de Florian, poète et fabuliste reconnu, mort des suites de sa détention à Sceaux.

Pour ce faire, la municipalité de l'époque a appliqué la règle de modification du blason seigneurial sans se rendre compte que sa modification avait déjà été appliquée par certains membres de la famille; le blason de Logrian-Florian manquait de précision ce qui a été corrigé en décembre 2022.

La modification apportée est la coloration de la langue et des griffes en gueules, couleur qui désigne la force, rappelant la présence de la tour de guet du XII^e s.

Les ornements, définis à l'occasion de la mise en conformité héraldique sont une pampre de sinople, fruitée de gueules pour honorer l'activité agricole et plus particulièrement viticole, mise en sautoir par la pointe et liée d'or avec une branche de chêne-vert de sinople, fruitée d'or afin de représenter la garrigue environnante.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune; elle n'a rien à voir avec des fortifications. Blason non modifiable.

À suivre...



AINSI VA LA VIE, L'AMOUR, ETCÉTÉRA...

D'une grand-mère à sa petite fille (1909 - 2080)

Par Carole Rodrigo

9^{ème} partie

A ma grand-mère Hélène avec qui j'ai vécu et, sa vie tonkinoise (par procuration) et, à ses côtés, A mon père avec qui j'ai partagé tant de beaux moments, et à mes enfants qui m'en ont tant donné, A mes amours, que le dernier dure toujours...

Je me souviens encore avec quel délice on tirait la couverture sur soi, alors que la veille on était dans un lit brûlant. Un lit où l'on ne faisait que se retourner à la recherche d'une inexistante fraîcheur malgré les pankas et les ventilateurs. C'est là que je vis, pour la première fois, du bois phosphorescent. Il s'agissait d'une bûche que l'on avait mise dans la chambre et qui répandait une lueur comme une veilleuse ! Pour rallier cette oasis de réconfort, le voyage était assez long. On en faisait la moitié en chaise à porteurs. L'autre moitié s'effectuait à cheval quand les chemins devenaient trop difficiles pour les coolies mais aussi dans les forêts inhospitalières pleines de dangers. Nous pensions alors aux hommes, plus malheureux que nous, obligés qu'ils étaient de rester au travail à supporter leur mal. J'ai vu mon père, le dos couvert de quatre-vingts furoncles. Je les avais comptés, allant de la tête d'épingle à la grosseur d'un œuf. Une fois guéri, son dos resta couvert de cicatrices comme s'il avait été flagellé ! Pour dormir, il s'appuyait sur un oreiller posé sur la table. Avec mes petits doigts, je lui passais de la vaseline entre les boutons et cela calmait un peu la démangeaison. Lorsque nous étions à Campha, c'était Thi-Aï qui le faisait. A une soirée où nous étions invités, il ne put supporter qu'une petite chemise de toile et le maître de maison lui offrit une chaise sans dossier.

Nous n'avons eu l'électricité que vers 1920. Et encore, bien faible... Heureusement d'ailleurs. Un soir que mon père se sentit fatigué, il partit se coucher avant nous, disant : « Je vais lire un peu, vous viendrez me dire bonsoir ». J'y allai la première. Quand je l'embrassai, mes lèvres restèrent collées à sa joue accompagnées de petits picotements. J'appelai maman qui fit la même expérience. Mon père, pour mieux y voir, avait entortillé le fil de sa lampe à la tête de son lit. Celui-ci étant en fer, nous avons compris que tout le lit était électrisé et mon père avec. Nous en avons bien ri, ne voyant pas le danger.

Maintenant, quand j'entends parler autour de moi d'électrocution, je frémis car je réalise que si le courant avait aussi fort qu'aujourd'hui, nous serions morts tous les trois !

La maison était infectée d'insectes : mouches, moustiques et éphémères car nous n'avions pas encore le D.D.T. Nous plaçons une lampe, loin de la table, pour les attirer sinon nous en avons plein notre assiette.

Ainsi ils tournoyaient autour d'elle pour finir comme des saucisses sur un barbecue. Le soir, avant de se coucher, c'était inspection des chambres pour s'assurer qu'aucun reptile ne s'y était glissé. Une fois maman trouva, enroulé au montant de sa moustiquaire, un serpent bananier ainsi appelé parce qu'étant vert et qu'on le trouvait généralement dans ces arbres-là. Il est dangereux mais, heureusement pour nous, très peureux.

À suivre...

Extrait de : « Ainsi va la vie, l'amour, etc... » de Carole RODRIGO.

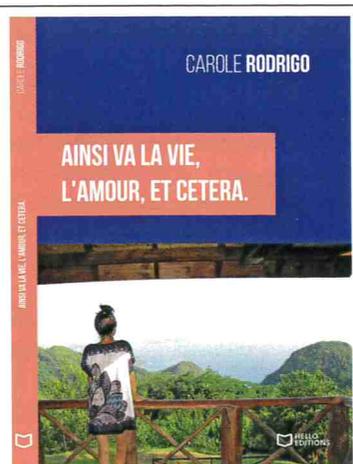
Disponible :

- à la Librairie Saucramps Alès,

- sur le net Fnac, Cultura, Amazone, Hello éditions

- et auprès de l'auteur avec dédicace.

Contact sur Facebook : Carole Rodrigo



HISTOIRE

d'une confrérie Alésienne

LA CONFRÉRIE DES MANGE TRIPES D'ALÈS



La Confrérie est une ambassade du bien manger au travers de la défense et de la mise en valeur de la qualité des tripes de l'abattoir d'Alès; elle privilégie la recette ancestrale et traditionnelle des tripes à la mode alésienne et en assure la promotion.

La Confrérie a été fondée le 13 octobre 1999 par Jacques Boissin, Grand Maître fondateur, avec l'encouragement de Max Roustan, Député-Maire d'Alès sous le parrainage de la Compagnie des vins du Gard.

Sa réputation est aujourd'hui bien établie dans le département du Gard et même en région du Languedoc.

Henri Cocquery, maître tripiier, et son épouse, Denise, charcutière, mirent au point une savoureuse recette aussitôt déposée à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI).

Une légende fondatrice fut trouvée dans l'extraordinaire histoire de ce bœuf qui se serait envolé de Saint-Ambroix pour venir "s'étriper" sur le clocher de la cathédrale d'Alès.

La costumière du théâtre, Laurence Magnelli, inventa la tenue: une cape rouge à l'intérieur, beige à l'extérieur, aux couleurs d'Alès.

Un spécialiste des blasons de Saint-Florent-sur-Auzonnet, Claude Ranvier, dessina le drapeau.

Une médaille fut frappée comportant l'aile blanche de la ville et un chaudron.

La tenue officielle indique que : sa chemise est blanche, noirs sont le pantalon, le nœud papillon et les chaussures.

La confrérie rayonne sur toute la région des Cévennes et se déplace pour rendre des visites amicales à ses voisins.

Les « Chapitres »

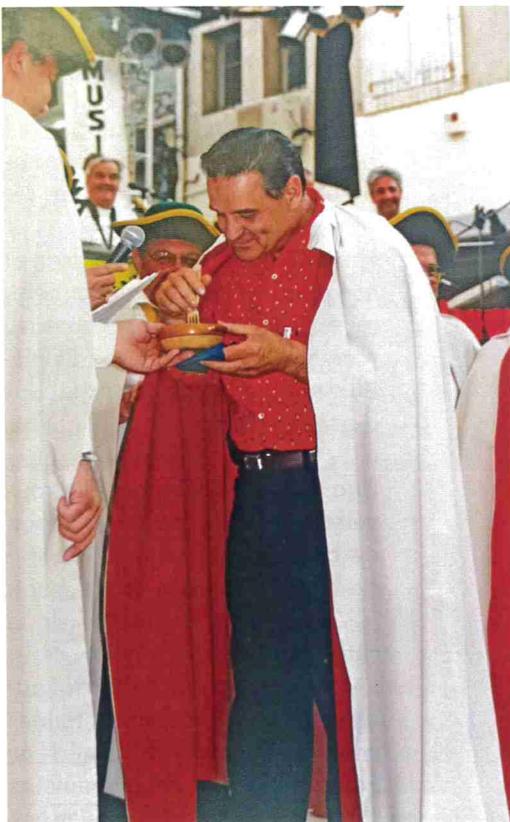
Lors de tous les chapitres, les Chevaliers dignitaires entrent sur scène en tenue d'apparat. Suivant un rite bien défini, les origines ancestrales de la compétence de la ville d'Alès dans le domaine culinaire des tripes sont rappelées. Puis les impétrants sont présentés de façon originale au public. Ils sont ensuite soumis au test de dégustation et intronisés par le Grand Maître.

Les chapitres solennels se déroulent à Alès. Deux à quatre Chevaliers d'honneur y sont accueillis et intronisés. Les cérémonies se poursuivent par un dîner de gala.

Les chapitres privés sont tenus sur propositions de Chevaliers désireux d'honorer des personnalités soit à Alès, soit dans les environs à l'occasion d'événements festifs.

Un à quatre Chevaliers y sont intronisés.

Intronisation de Max Roustant lors de la Féria d'Alès en 2000



Quelques Chevaliers d'Honneur célèbres: Raymond Poulidor, Yves Coppens, Michel Galabru, Maurice André, Smain, Jean-Paul Cara, Monique Ewanje-Epée, et bien d'autres personnalités...



*Intronisation au château de Montalet
Intronisation de Michel Galabru*



Les « Chevaliers »

Les Chevaliers fondateurs ont créé la Confrérie. Le Grand Maître Fondateur & Président est M. Jacques Boissin. Les chevaliers fondateurs sont M. Caïa Jérôme, M. Cocquery Henri & M^{me} Floutier Colette. Le trésorier est M. Olivier Perrin, la secrétaire M^{me} Nadine Saunier.

Les Chevaliers actifs viennent renforcer les rangs au fil du temps.

Les Chevaliers fondateurs et actifs (Grands dignitaires) portent la tenue, animent la Confrérie et mènent à bien toute son activité dans un esprit de fraternité, d'amitié et de convivialité.

Les Chevaliers d'honneur sont des personnalités réputées sur un plan régional ou national et intronisées au cours de chapitres.

Les droits et devoirs des Chevaliers d'Honneur

L'intronisation en tant que Chevalier d'Honneur est une distinction honorifique. Lors de la cérémonie, tout Chevalier d'Honneur reçoit une médaille de la Confrérie, un diplôme attestant son intronisation, un tablier rouge uniforme de la Confrérie et un pot de tripes à l'alésienne.

Pour être admis à cette intronisation, la personne doit être de qualité et attester qu'elle est amateur de tripes et du bien vivre épicurien.

Les Chevaliers d'Honneur peuvent :

- Assister aux chapitres officiels de la Confrérie,
- Proposer de futurs Chevaliers d'Honneur au Grand Maître.

La légende du « volo Biou » (bœuf qui vole)

Depuis fort longtemps, chez nous dans les veillées, on racontait qu'un jour, au Moyen Âge (entre les XI^e et XIV^e siècles), la récolte de raisins ayant été trop abondante et faute de récipients, le vin avait moisie. Pour le faire vendre, le Consul de la ville de Saint-Ambroix imagina de faire voler le bœuf Caiet à la foire prochaine. Le jour venu, il fit si chaud que tout le vin fut vendu et coula à flots chez les milliers de curieux accourus de toutes les contrées. Le bœuf défila, paré de superbes ailes. Puis, lancé dans les airs depuis le sommet du rocher de la tour Guisquet, il s'écrasa vraisemblablement en bas. Mais la légende, dit qu'il s'envola vers la Salindrenque, s'éventra sur le clocher de la Cathédrale d'Alès et perdit ses tripes. C'est depuis que les Alésiens sont surnommés « Mangio Tripo » (Mange Tripes) car ils mangèrent ces tripes. Suivant les conteurs, la légende peut présenter des variantes, mais en gros cette version est une des plus communes.

La recette des tripes à l'alésienne Suivant la recette traditionnelle élaborée par Henri Cocquery

(Médaille d'Argent en 2002 et Médaille d'or en 2003 au Gard Gourmand)

Ingrédients

- 3 kg de tripes fraîches de bœuf de l'abattoir d'Alès
- 500 g de bœuf maigre (plats de côte, queue)
- 300 g de petit-salé ou fond de jambon cru
- 4 oignons doux des Cévennes
- 4 carottes
- 30 cl de coulis de tomates
- 6 brins de basilic frais
- 1 verre de marc du pays du Gard
- 500 g de couenne
- ½ pied-de-veau
- 4 clous de girofle
- 3 branches de céleri
- 1 tête d'ail - 1 bouquet garni
- ½ litre de bouillon filtré
- ¼ de litre de vin blanc sec du pays du Gard
- sel, poivre, huile d'olive.

Façon

Lavez les tripes, égouttez et ébouillantez les avant de les couper en morceaux. Placez-les dans un fait-tout, mouillez-les d'eau affleurée en y ajoutant: le bœuf, le pied-de-veau, 1 oignon piqué de clous de girofle, les



carottes entières, les branches de céleri et le bouquet garni. Faire mijoter le tout pendant 3 heures à feu doux (important: écumer régulièrement).

Préparation du fond de sauce

Dans une cocotte, mettre

l'huile d'olive et faire revenir: avec ail, petit-salé ou jambon cru (en dés), 3 oignons émincés, coulis de tomates, verre de marc, basilic, sel et poivre.

Ajouter les tripes égouttées, le pied-de-veau désossé ainsi que le vin blanc et le bouillon filtré que l'on aura pris soin de réserver afin que les tripes soient recouvertes de jus.

Couvrir et mettre à cuire pendant 3 heures: soit au four thermostat 5, soit à feu doux (en remuant de temps en temps).

Si la sauce est trop liquide, faire réduire en enlevant le couvercle sur feu doux uniquement.



Lors d'une intronisation à La Grand-Combe, le repas convivial qui suit, ici dans la salle des pendus au musée du Mineur



Visites, vendanges & rencontres Italiennes

Les mange tripes d'Alès se sont rendus en Italie, à l'ambassade de France près le Saint-Siège située Via Piave à Rome, à la villa Bonaparte. Ils sont ensuite allés, accompagnés par Madame l'Ambassadrice près le Saint Siège, Florence Mangin, l'ambassadeur de France en Italie et une représentante de l'Unesco, découvrir et vendangé la vigne (le raisin : du grenache) de la Trinité des Monts qui a été plantée il y a 20 ans déjà.



Archiviste

Beaucoup croient aux légendes qu'il ne faut détromper.
 Qu'un bœuf ait pu voler, du haut de Saint-Ambroix,
 Qu'il partit s'embrocher, malheureux maladroït
 Sur notre cathédrale, et son plus grand clocher,
 Lâchant tripes fumantes dans Alès ébahi,
 Ne le contestez pas et n'en soyez surpris.

Mais ne croyez jamais, vous qui m'écoutez,
 Devant la vérité maintenant mise à nu,
 N' imaginez qu'un jour Alès soit devenu,
 Pays de Manje-tripe Qu'on nous a raconté,

Si nul n'avait fait naître, sur le bord du Gardon
 La vraie tripe d'Alès, sortie de son chaudron.

Relevée en son temps par Frédéric Mistral
 Soulignée... rappelée... de l'auteur provençal,
 Près du Bon pan de Vers... Cèbe de Belle-Garde,
 Notre Tripe d'Alès fut connu dans le Gard

Aujourd'hui comme hier,
 Nous n'en sommes pas peu fiers.
 Pour Alès et ses veines,
 Les Cévennes et ses peines.
 Nous voulons dans l'assiette,
 La tripe... pas la diète.

Grand chapitre solennel

La confrérie des Mange Tripes a reçu en 2023, 46 confréries venues de toute la France.

Avec leurs tenues chatoyantes, ils ne sont pas passés inaperçu, dans les rues du centre d'Alès.

Répondant à l'invitation de la confrérie des Mange Tripes d'Alès, 46 confréries, venues de toute la France, ont participé au 24^e Grand Chapitre solennel.

Jacques Boissin, le grand maître de cérémonie, était ravi du succès de la journée, avec plus de 225 invités, cela a permis de noter l'engouement autour du terroir et de la gastronomie.

"On a des confréries qui viennent de Perpignan, de Valras, de Savoie, d'Isère, de Brives... Chacun promet une spécialité: la cerise du Luc, les escargots de Narbonne, la caillette de Chabeuil..."

La bénédiction des bannières a eu lieu à la cathédrale. Parmi les confréries locales, celle de l'oignon doux des Cévennes, la compagnie des vins du Gard, les Chevaliers de l'olivier de Nîmes, la Baronnie de Caravettes de Montpellier sont venues en voisines.

La journée a débuté par un solide petit-déjeuner à base de tripes, comme le veut la tradition de la confrérie des mange tripes. Le cortège s'est formé en direction de la cathédrale où, lors de la célébration, la bénédiction des bannières a été prononcée. Les nourritures terrestres ont ainsi tutoyé les nourritures spirituelles.

Le quintet Éphémère a assuré l'intermède musical avant que l'ensemble des confréries ne rejoigne l'espace Cazot où un très bon repas était concocté par un restaurant Alésien.

À cette occasion, cinq nouveaux membres des Mange Tripes ont été intronisés, ils ont maintenant à cœur de défendre la tradition de la tripe cévenole et d'en assurer son rayonnement dans leurs régions respectives.

La confrérie des mange tripes d'Alès rayonne sur un large périmètre et se déplace à l'Académie des confréries du Languedoc Roussillon (Occitanie), mais aussi vers d'autres confréries



Ci-dessus: La bénédiction des bannières à la cathédrale d'Alès
Ci-dessous: L'intermède musical au milieu des bannières des confréries venues de toute la France.



Denise Cocquery et Jacques Boissin lors d'un déplacement



Européennes, comme il y a quelque temps où les mange tripes étaient présents au congrès Européen des confréries à Dijon.

Le Grand Maître, Jacques Boissin, adresse ses remerciements à tous les confrères assidus depuis 25 ans au sein de la confrérie, à tous les amis et aux mange tripes, qui nous suivent, si nombreux, lors de nos journées conviviales et d'amitié dans les villages Cévenols.

PLAIDOYER POUR UNE CHAUVÉ-SOURIS.

Par P. B.



« Salut, je suis une petite chauve-souris. Je ne suce pas le sang et je ne veux certainement pas rester coincée dans vos cheveux.

Si je devais accidentellement entrer dans votre maison, s'il vous plaît, ne me frappez pas avec un balai ou autre, ça fait vraiment mal et j'ai tellement peur.

C'était un accident, je ne voulais pas vous effrayer.

Si je dois atterrir sur le sol, je ne pourrai pas me relever, j'aurai besoin de votre aide.

Il suffit d'utiliser une serviette et de m'emmener dehors, je m'envolerai immédiatement, je vous le promets.

Je mange des moustiques et beaucoup d'autres insectes.

Nos habitats sont en train d'être démantelés pour construire plus de maisons pour les humains et nous avons peu d'endroits où aller.

Donc, si je m'envole accidentellement dans la vôtre, éteignez votre lumière et laissez celle à l'extérieur allumée avec la porte ouverte, je sortirai en un éclair.

Cordialement,

Une petite chauve-souris inoffensive. »

Texte et photos relevés sur Internet -
Photo Ken Drake.

Faut arrêter de pourrir la vie des petites bêtes qui ne mangent pas les grosses. Et arrêter aussi avec ces croyances d'un autre temps.

On peut ne pas avoir d'affection pour elles mais pourquoi vouloir les éliminer à tout prix ?

Je me rappelle il y a une vingtaine d'années... J'étais partie en week-end toute seule, dans un vieux mas en Cévennes, grâce à une amie qui m'avait prêté sa maison familiale inhabitée mais pas abandonnée.

Un mas qui, à part une ou deux ampoules électriques, n'avait bénéficié d'aucune amélioration moderne.

L'eau coulait de source dans un bassin devant la porte et les w.-c. étaient à côté.

À l'intérieur c'était rustique.

Au sens le plus noble du terme.

Avez-vous visité le musée Maison-Rouge à Saint-Jean-du-Gard ?

Vers la fin de la visite il y a la "mise en scène" d'un intérieur cévenol.

C'est mon coin préféré tellement il me rappelle ce vieux mas inhabité.

Inhabité, ça veut dire qu'en arrivant il faut enlever quelques toiles d'araignées, passer un coup d'éponge sur la toile cirée de la table de la cuisine, donner un coup de balai, ouvrir les volets sur un coin de vallée verdoyante...

À la nuit tombée je soupais puis je lisais un peu à la lu-

mière tremblotante de l'ampoule de 25 bougies, quand tout à coup :

ZIOUP! Un objet volant non identifié sur le moment traversa la pièce.

Évidemment j'ai poussé un hurlement à réveiller tous les loups dans les bois alentours.

Hurlement de surprise.

Pas vraiment de peur.

Peur de quoi d'abord ?

De ce petit truc pelucheux qui s'est perché sur un bout de ferraille qui pend du plafond ?

Et que j'identifiais comme étant une chauve-souris tout droit sortie de la patouille qui jouxte la cuisine.

Comment ça vous ne savez pas ce que c'est qu'une patouille ?

En deux mots c'est une arrière-cuisine où se trouvait le garde-manger, un évier, un lieu de stockage de divers trucs et machins utiles à la vie quotidienne de la ménagère cévenole aux siècles derniers...

Dans cette vieille maison la patouille était à l'abandon depuis longtemps.

Il y faisait noir comme dans un four.

Et c'était devenu le logis des chauves-souris.

Dans l'histoire l'intruse c'était moi !

Cuisine cévenole - Maison-Rouge - Musée des Vallées Cévenoles - Photo : P.B.



Moi qui avais eu l'outrecuidance d'allumer une lumière et de bousiguer dans la pièce à côté.

Alors, une de ces petites bêtes s'était dévouée pour venir voir de quoi il retournait.

Et si je présentais quelque danger pour la communauté. J'ai couché trois nuits sur place et tous les soirs j'ai eu droit à la visite et à la compagnie de ces petites bêtes, qui venaient veiller avec moi (j'en ai vu deux, étaient-ce les

mêmes, ou venaient-elles à tour de rôle observer l'intruse?)

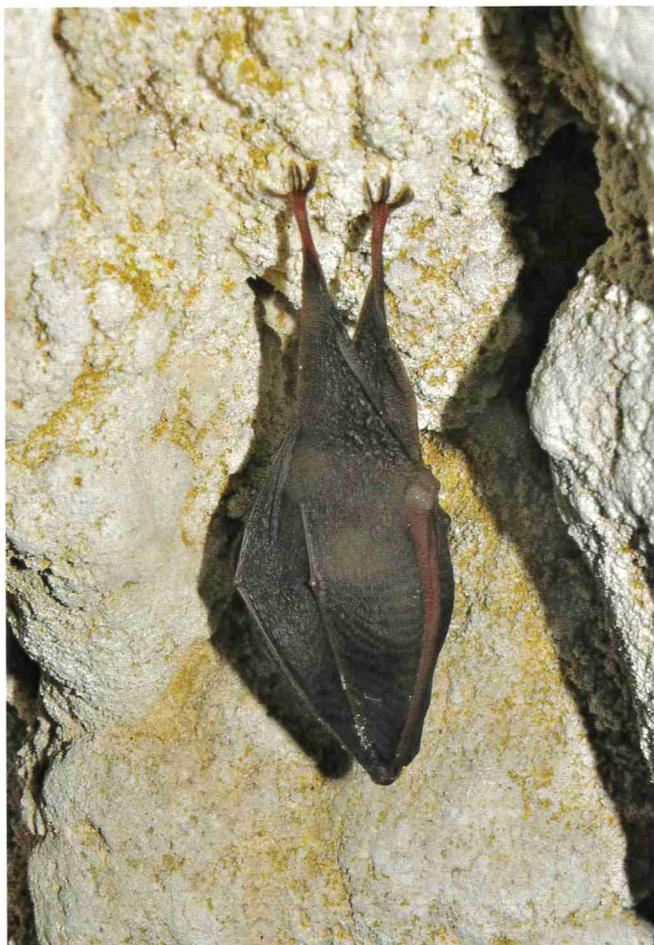
On papotait gentiment.

Enfin JE papotais, elles écoutaient.

Le contraire eut été bien plus chouette.

Tout ça pour dire que si vous leur fichez la paix, elles vous ficheront la paix.

Donnant, donnant.



Ci-dessus, à gauche : chauve-souris dans la grotte de Layrot - Ardèche -

Ci-dessus, à droite : dans la grotte de Champval creusée dans le grès de Saint Paul le jeune - Ardèche -

OFFRE SÉLECTIONNÉE	Nom & Prénom :	
Abonnement papier <input type="checkbox"/> 1 an - 52 numéros 45 € TTC	Adresse :	
Abonnement numérique <input type="checkbox"/> 1 an - 52 numéros 30 € TTC	CP :	Ville :
Abonnement papier + numérique <input type="checkbox"/> 1 an - 52 numéros 50 € TTC	Mail :	Tel :

ABONNEZ-VOUS !

**52 NUMÉROS =
45 € TTC**

AU LIEU DE 83 €

Pour vous abonner, renvoyez-nous le bulletin ci-dessus :

- Par courrier: **CÉVENNES MAGAZINE - B.P. 90031 - 30101 ALÈS PPDC** accompagné du règlement
- Par mail: **cevennesmagazine@gmail.com** nous vous ferons suivre un lien de paiement pour régler par C.B.
- Via le site: **cevennesmagazine.fr** - Rubrique abonnement - Paiement C.B. ou virement